

# Conseil du DLST

Lundi 10 décembre 2018

# Ordre du jour

1. Approbation du compte-rendu du conseil de novembre
2. Calendrier universitaire 2019/2020
3. Droits d'inscription pour les étudiants étrangers à partir de la rentrée 2019
4. « Chantiers formation »
5. Questions diverses

Approbation  
du compte-rendu  
du conseil de novembre 2018

**Calendrier  
de l'année universitaire  
2019/2020**

# Calendrier UGA

- 1<sup>er</sup> semestre : du 2 sept. au 17 janv.
  - ▶ accueil : du 2 au 6 septembre
  - ▶ *projets* : *du 21 au 25 octobre*
  - ▶ Toussaint : du 26 oct. au 3 novembre
  - ▶ Noël : du 21 déc. au 5 janvier
  - ▶ examens : du 16 déc. au 17 janvier

# Calendrier UGA

- 1<sup>er</sup> semestre : du 2 sept. au 17 janv.
- 2<sup>nd</sup> semestre : du 20 janvier au 20 mai
  - ▶ *projets* : du 17 au 21 février
  - ▶ Hiver : du 22 au 1er mars (s. 1 !)
  - ▶ Printemps : du 18 au 25 avril (s. 1 !)
  - ▶ examens : du 4 au 20 mai

# Calendrier UGA

- 1<sup>er</sup> semestre : du 2 sept. au 17 janv.
- 2<sup>nd</sup> semestre : du 20 janvier au 22 mai
- 2<sup>nde</sup> session : du 8 au 26 juin

# S1/S3

	Sem.	Activités pédagogiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Août	34	Rentrée des personnels	19 Fermé	20 Fermé	21 Fermé	22 Rentrée des personnels	23	24
Août / Sep	35	Inscriptions	26 Ouverture au public	27 Inscriptions	28 Inscriptions	29 Inscriptions	30 Inscriptions	31
Septembre	36	Rentrée / Enseignements 1	2 Rentrée L1/L2	3 Rentrée L1 Début cours L2	4 Rentrée L1 Cours L2	5 Début cours L1 Cours L2	6 Cours L1 Cours L2	7
Septembre	37	Enseignement 2 (début TD/TP)	9	10	11	12	13	14
Septembre	38	Enseignement 3 Sorties STE301/3 02	16	17	18	19	20	21
Septembre	39	Enseignement 4	23	24	25	26	27	28
Octobre	40	Enseignement 5	30	1	2	3	4	5
Octobre	41	Enseignement 6 Sorties STE302	7	8	9	10	11	12
Octobre	42	Enseignement 7	14	15	16	17	18	19
Octobre	43	Partiels	21 Partiels S1/S3	22 Partiels S1/S3	23 Partiels S1/S3	24 Partiels S1/S3	25 Partiels S1/S3	26 vacances
Oct / Nov	44	Vacances	28 vacances	29 vacances	30 vacances	31 vacances	1 Toussaint	2 vacances
Novembre	45	Enseignement 8	4	5	6	7	8	9
Novembre	46	Enseignement 9	11 Armistice	12	13	14	15	16
Novembre	47	Enseignement 10	18	19	20	21	22	23
Nov / Déc	48	Enseignement 11	25	26	27	28	29	30
Décembre	49	Enseignement 12	2	3	4	5	6	7
Décembre	50	Enseignement 13	9	10	11	12	13	14
Décembre	51	Examens S1/S3	16 Examens S1/S3	17 Examens S1/S3	18 Examens S1/S3	19 Examens S1/S3	20 Examens S1/S3	21 vacances
Décembre	52	Vacances de Noël	23 vacances	24 vacances	25 Noël	26 vacances	27 vacances	28 vacances
Jours effectifs			11	12 (S1) - 13 (S3)	13	13	13	

# S2/S4

	Sem.	Activités pédagogiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Janvier	1	Vacances de Noël	30 vacances	31 vacances	1 Jour de l'an	2 vacances	3 vacances	4 vacances
Janvier	2	Examens S1/S3 Début MEP203 (L1 CeB)	6 Examens S1/S3	7 Examens S1/S3	8 Examens S1/S3	9 Examens S1/S3	10 Examens S1/S3	11
Janvier	3	Enseignement 1	13 Début des cours	14	15	16	17	18
Janvier	4	Enseignement 2	20	21	22	23	24	25
Jan / Fév	5	Enseignement 3 / Jurys	27	28 JdL	29	30	31	1
Février	6	Enseignement 4	3	4	5	6	7	8
Février	7	Enseignement 5	10	11	12	13	14	15
Février	8	Enseignement 6	17	18	19	20	21	22 vacances
Fév / Mars	9	Vacances d'hiver	24 vacances	25 vacances	26 vacances	27 vacances	28 vacances	29 vacances
Mars	10	Enseignement 7	2	3	4	5 FdMLP	6	7
Mars	11	Partiels	9 Partiels S2/S4	10 Partiels S2/S4	11 Partiels S2/S4	12 Partiels S2/S4	13 Partiels S2/S4	14
Mars	12	Enseignement 8 Sortie STE401	16	17	18	19	20	21
Mars	13	Enseignement 9	23	24	25	26	27	28
Avril	14	Enseignement 10	30	31	1	2	3	4
Avril	15	Enseignement 11 Sortie STE201	6	7	8	9	10	11
Avril	16	Enseignement 12 TP BIO403 - Sorties STE201/203	13 Pâques	14	15	16	17	18 vacances
Avril	17	Vacances de printemps	20 vacances	21 vacances	22 vacances	23 vacances	24 vacances	25 vacances
Avr / Mai	18	Enseignement 13 TP BIO403 - Sorties STE201/405 - Stages STE403	27	28	29	30	1 1er mai	2
Mai	19	Enseignement 14 Stages STE403	4	5	6	7	8 Armistice	9
Mai	20	Examens S2/S4	11 Examens S2/S4	12 Examens S2/S4	13 Examens S2/S4	14 Examens S2/S4	15 Examens S2/S4	16
Mai	21		18 Examens S2/S4	19 Examens S2/S4	20 Examens S2/S4	21 Ascension	22 Pont	23
Mai / Juin	22	Jurys L1/L2	25 Examens S2/S4 (si nécessaire)	26 Examens S2/S4 (si nécessaire)	27	28	29	30

Jours effectifs

13

13

14

13

12

# Seconde session

	Sem.	Activités pédagogiques	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mai / Juin	22	Jurys L1/L2	25 Examens S2/S4 (si nécessaire)	26 Examens S2/S4 (si nécessaire)	27	28	29	30
Juin	23	Jurys L1/L2 / Intersession	1 Pentecôte	2	3	4	5	6
Juin	24	Intersession	8	9	10	11	12	13
Juin	25	Session 2	15 Sess. 2 (L1)	16 Sess. 2 (L1)	17 Sess. 2 (L1)	18 Sess. 2 (L1)	19 Sess. 2 (L1)	20
Juin	26	Session 2 / Jurys Session 2	22 Sess. 2 (L2)	23 Sess. 2 (L2)	24 Sess. 2 (L2)	25 Sess. 2 (L2)	26 Sess. 2 (L2)	27
Juillet	27	Jurys session 2	29 Jurys Session 2	30 Jurys Session 2	1 Jurys Session 2	2 Jurys Session 2	3 Jurys Session 2	4
Juillet	28	Clôture année	6 Inscriptions	7 Inscriptions	8 Inscriptions	9 Inscriptions	10 Inscriptions	11

# Inscriptions 2019

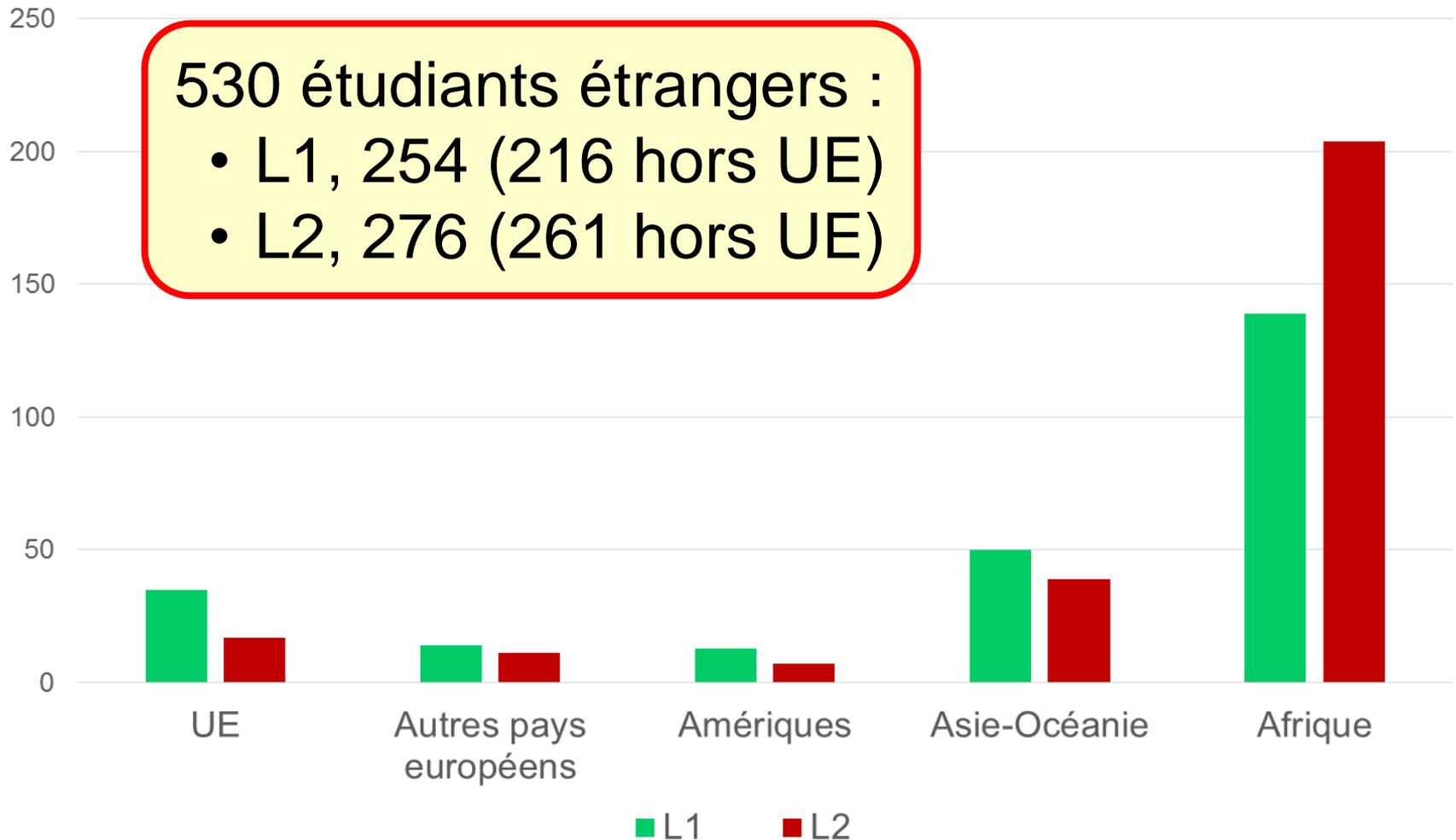
- Résultats du bac : ?
- Inscriptions juillet :
  - ▶ du 8 au 11 juillet (IA web uniquement)
- Inscriptions août :
  - ▶ du 27 au 29 août matin (IA web uniquement)
  - ▶ du 29 août après-midi au 2 septembre matin (IA sur place)

Droits d'inscription  
pour les étudiants étrangers  
à partir de la rentrée 2019

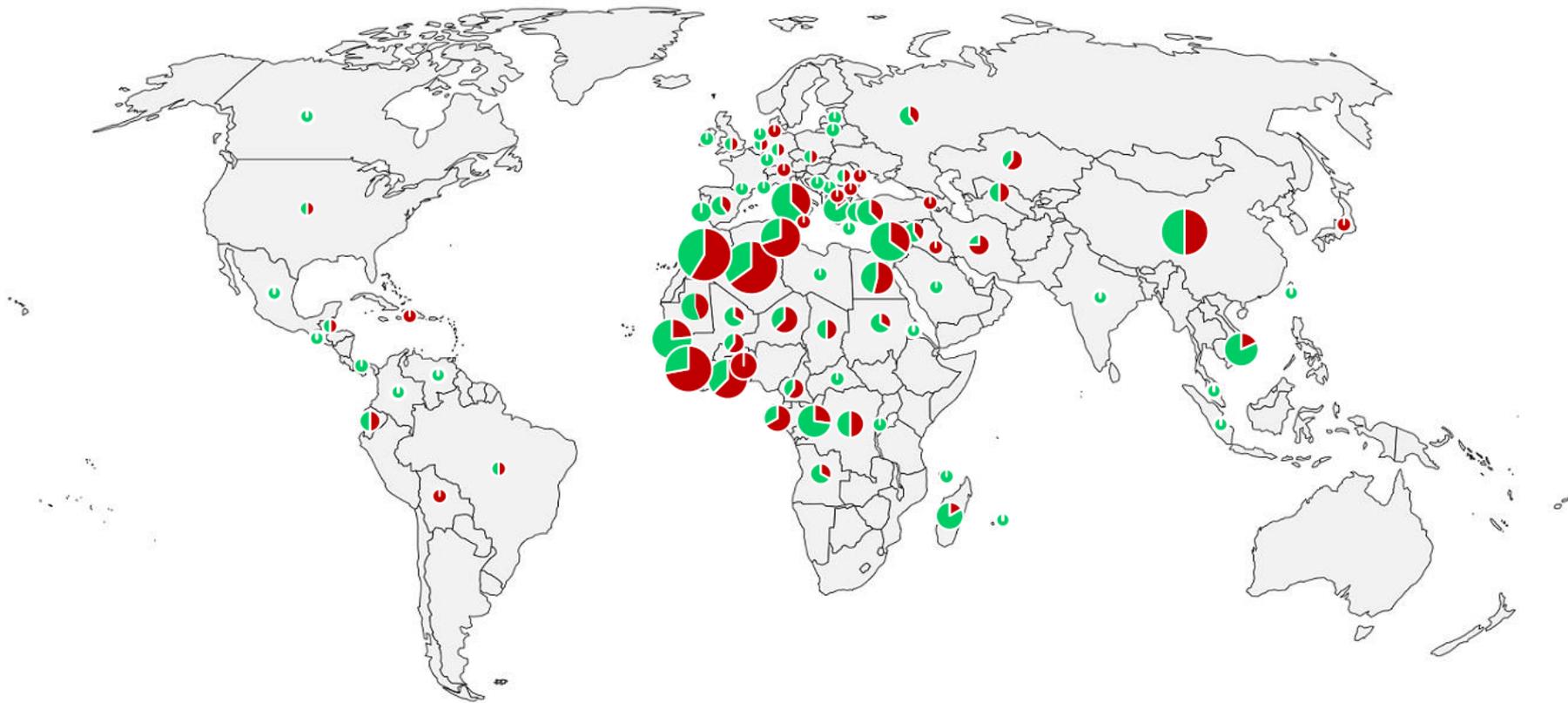
*Stratégie d'attractivité pour les  
étudiants internationaux*

*Les étudiants étrangers  
au DLST  
(hors échanges)*

# 82 nationalités (hors français)



# Répartition géographique



1 ou 2

3 à 5

6 à 10

11 à 15

16 à 20

21 à 32

> 32

# Les 12 pays les plus représentés

Pays	L1	L2	Total
Maroc	36	51	87
Algérie	26	48	74
Chine	16	16	32
Guinée	7	18	25
Liban	13	7	20
Tunisie	6	14	20
Sénégal	4	13	17
Italie	10	6	16
Côte d'Ivoire	6	10	16
Egypte	6	7	13
Congo	8	3	11
Vietnam	9	2	11

*Motion(s)*

# Deux textes proposés

- Motion proposée par des syndicats et organisations
  - ▶ pour
  - ▶ contre
  - ▶ abstention
- Motion alternative (DLST)
  - ▶ pour
  - ▶ contre
  - ▶ abstention

**« Chantiers formation »**

*Auto-évaluation des  
formations à mi-contrat*

# Calendrier et processus

- 5 décembre 2018 : réunion de cadrage
- 11 décembre 2018 : visite de l'HCERES
- 10 janvier 2019 : réunion de lancement
- jusqu'au 30 avril 2019 : rédaction des rapports d'auto-évaluation (responsables de mentions, DMAP)
- mai-juin 2019 : relecture/corrections
  - ▶ relecture de la V1 par 2 experts internes à l'UGA (dont 1 expert HCERES de l'UGA ?)
  - ▶ écriture de la V2 au vu des remarques faites par les experts

# Calendrier et processus

- 5 décembre 2018 : réunion de cadrage
- 11 décembre 2018 : visite de l'HCERES
- 10 janvier 2019 : réunion de lancement
- jusqu'au 30 avril 2019 : rédaction des rapports d'auto-évaluation (responsables de mentions, DMAP)
- mai-juin 2019 : relecture/corrections
- 17 juin 2019 : vote par le conseil du DLST ?
- jusqu'au 30 juin 2019 : retour des dossiers définitifs
- 21 septembre 2019 : date limite pour les dépôts sur le site de l'HCERES → retours début 2020 (?)

# Un dossier en 4 parties

- rapport d'auto-évaluation de la formation (15/20 pages)
  - ▶ auto-évaluation assortie des perspectives d'amélioration et d'évolution
  - ▶ analyse critique limitant les approches descriptives
- tableaux récapitulatifs des données caractéristiques : UE, équipe pédagogique, effectifs, devenir des diplômés
- annexes : compléments, éléments de preuves
- fiche RNCP + Supplément au Diplôme (!)

# Rapport d'auto-évaluation

- Domaine 1 : Finalité de la formation
  - ▶ Référence 1-1 : Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont explicites
  - ▶ Référence 1-2 : Les débouchés en matière de métiers et de poursuite d'études sont explicites

# Rapport d'auto-évaluation

- Domaine 1 : Finalité de la formation
- Domaine 2 : Positionnement de la formation
  - ▶ Référence 2-1 : La formation indique son positionnement au niveau des institutions d'enseignement supérieur, dans un espace local, régional, national ou international, selon les cas
  - ▶ Référence 2-2 : L'articulation entre la formation et la recherche est clairement établie
  - ▶ Référence 2-3 : La formation explicite ses relations avec les entreprises, associations et autres partenaires industriels ou culturels, éventuellement internationaux
  - ▶ Référence 2-4 : La formation explicite la valeur ajoutée de ses partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers

# Rapport d'auto-évaluation

- Domaine 1 : Finalité de la formation
- Domaine 2 : Positionnement de la formation
- Domaine 3 : Organisation pédagogique de la formation
  - ▶ Référence 3-1 : La structure de la formation est adaptée aux différents parcours étudiants
  - ▶ Référence 3-2 : Le contenu de la formation est en cohérence avec le cadre national des formations
  - ▶ Référence 3-3 : Les projets et stages forment une modalité pédagogique essentielle qui est spécifiquement accompagnée

# Rapport d'auto-évaluation

- Domaine 1 : Finalité de la formation
- Domaine 2 : Positionnement de la formation
- Domaine 3 : Organisation pédagogique de la formation
  - ▶ Référence 3-4 : La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences additionnelles utiles à son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études
  - ▶ Référence 3-5 : la formation accorde une place spécifique au numérique dans l'enseignement et à d'autres innovations pédagogiques
  - ▶ Référence 3-6 : La formation propose des dispositifs spécifiques d'aide à la réussite

# Rapport d'auto-évaluation

- Domaine 1 : Finalité de la formation
- Domaine 2 : Positionnement de la formation
- Domaine 3 : Organisation pédagogique de la formation
  - ▶ Référence 3-7 : La formation prépare ses étudiants à l'international
  - ▶ Référence 3-8 : La formation pratique la validation d'acquis totale ou partielle
  - ▶ Référence 3-9 : La formation sensibilise les étudiants à l'intégrité scientifique et à l'éthique et met en place les bonnes pratiques correspondantes

# Rapport d'auto-évaluation

- Domaine 1 : Finalité de la formation
- Domaine 2 : Positionnement de la formation
- Domaine 3 : Organisation pédagogique de la formation
- Domaine 4 : Pilotage de la formation
  - ▶ Référence 4-1 : La formation est mise en oeuvre par une équipe pédagogique formellement identifiée
  - ▶ Référence 4-2 : Les modalités de pilotage de la formation reposent sur une organisation planifiée à laquelle contribuent les étudiants et les acteurs de la formation
  - ▶ Référence 4-3 : L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités précisément établies et connues des étudiants

# Rapport d'auto-évaluation

- Domaine 1 : Finalité de la formation
- Domaine 2 : Positionnement de la formation
- Domaine 3 : Organisation pédagogique de la formation
- Domaine 4 : Pilotage de la formation
  - ▶ Référence 4-4 : Le suivi de l'acquisition de compétences est une préoccupation de la formation
  - ▶ Référence 4-5 : Les effectifs de la formation et les différents régimes d'inscription des étudiants sont clairement identifiés
  - ▶ Référence 4-6 : La formation dispose d'une information complète sur le devenir de ses diplômés
  - ▶ Référence 4-7 : La qualité de l'insertion et du devenir des diplômés est analysée
  - ▶ Référence 4-8 : L'assurance qualité

*Admissions en L1*

# Ce qui vient d'être fait

- Capacités d'accueil 2019
  - ▶ inchangées pour les parcours non sélectifs
  - ▶ 32 pour les parcours internationaux et P&M
  - ▶ 10 pour Sciences & Design
- Fiches Parcoursup revues
- Options conseillées pour le nouveau bac

# Oui si...

- Renforcement disciplinaire 2018/2019 :  
dispense d'assiduité aux tutorats du S2  
si bons résultats au S1
- Affiner les modalités d'évaluation  
des dossiers des candidats 2019  
au vu des résultats des étudiants 2018/2019
- Ecole d'été soutenue par le Rectorat  
pour les « Oui si renforcement disciplinaire » ???

*Arrêté licence*

# Des nouveautés

- Personnalisation des parcours de formation, accompagnement pédagogique, cohérence projet/parcours
- Un contrat pédagogique pour la réussite étudiante, pour chacun, tous les ans, sans portée juridique
- Une direction des études pour la mise en place des contrats pédagogiques et l'accompagnement personnalisé des étudiants  
→ directeurs des études + référents réussite
- Possibilité de proposer des séquences d'observation ou de mise en situation professionnelle et des projets individuels ou collectifs

# Plus de libertés pédagogiques

- Licence en 4 ans (« Oui si »)... ou en 2 ans ???
- Possibilité de personnaliser le nombre de crédits par semestre !?
- Organisation des parcours en semestres, blocs de connaissances et de compétences et UE
- Possibilité de se baser sur les blocs de connaissances et de compétences pour les règles de compensation
- Varier les modalités d'évaluation
- Pas d'évaluation qui compte pour plus de 50 %  
→ privilégier l'évaluation continue (= CCI !?)

# La seconde chance

- Remplace la seconde session
- Evaluation supplémentaire organisée après publication des résultats de l'évaluation initiale  
→ fini le délai obligatoire de 15 jours !
- Possibilité d'inclure la seconde chance dans les modalités de mise en œuvre de l'évaluation continue
- Pas d'obligation de proposer une épreuve par UE (voire par bloc de connaissances et de compétences)

# Et aussi

- Cohérence coefficients/ECTS ( $\neq$  identité !)
- Structuration possible des parcours en majeure/mineure
- Présenter une dimension professionnalisante ?
- Langues : certification obligatoire en fin de L3

Questions diverses

# Questions diverses

- Mise en place du nouveau conseil (printemps 2018)
  - ▶ BIATSS : 3  
(élu·e·s des personnels du DLST, scrutin de liste)
  - ▶ étudiant·e·s : 5 + 5 suppléant·e·s  
(élu·e·s des étudiant·e·s du DLST, scrutin de liste)
  - ▶ enseignants : 9  
(3 par UFR, désigné·e·s par les conseils d'UFR)
  - ▶ personnalités extérieures : 4
    - ❖ 2 « institutionnelles », désignées par le Rectorat
    - ❖ 2 nommées à titre personnel

# Questions diverses

- Mise en place du nouveau conseil (printemps 2018)
- Appel d'offre investissements 2019
  - ▶ envoi du [document](#) mi-janvier (au plus tard)
  - ▶ dead-line ?

# Questions diverses

- Mise en place du nouveau conseil (printemps 2018)
- Appel d'offre investissements 2019
- Projet tiers-lieux
- Prochains conseils
  - ▶ 14 janvier (seulement si absolument nécessaire)
  - ▶ 11 février